

## Compte rendu de CAPA hors-classe des certifiés – Créteil 2012

La réunion de la CAPA a eu lieu le vendredi 22 juin. Il a été fait le rappel de quelques données chiffrées :  
6058 promouvables (dont 105 pour le sup soit 1,73 %) et 402 promotions possibles.

Une proposition rectorale avait d'abord été faite en amont, avec une répartition des promotions totalement inacceptable car faisant apparaître pour la première fois une proportion de promus au 10<sup>ème</sup> échelon supérieure à celle des 11<sup>ème</sup>, ainsi que quelques promotions de jeunes collègues au 9<sup>ème</sup>, et même de très jeunes au 7<sup>ème</sup> !!! Les propositions initiales étaient les suivantes :

182 propositions au 11<sup>ème</sup> (3 pour le sup)

213 au 10<sup>ème</sup> (10 pour le sup)

4 au 9<sup>ème</sup>

3 au 7<sup>ème</sup>

Barre initiale du dernier promu = 176,24 points

La proportion du sup parmi les promus s'élevait initialement à 3,23 %.

Nous (SNESUP et SNES) avons pointé du doigt l'incohérence qui fait perdre à la hors-classe son rôle d'origine à savoir, débloquer la carrière des collègues en butée au 11<sup>ème</sup> échelon. L'étude du fichier informatique a permis de montrer que plusieurs dizaines de collègues âgés et au 11<sup>ème</sup> échelon n'étaient pas promus, voire ne le seraient jamais s'ils partent en retraite sous peu !

Pour le sup, 2 collègues de Paris 8 étaient particulièrement pénalisés, l'une par un avis en baisse (sans justification particulière), l'autre par un avis largement sous-évalué comparé à l'appréciation littérale portée sur son avis de notation de l'année.

Deux courriers, l'un du SNESUP, l'autre du SNES, ont été adressés à Mr le Recteur quelques jours auparavant, ce qui a abouti à une seconde proposition rectorale ne promouvant plus que des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> échelons, avec une proportion supérieure pour les 11<sup>ème</sup>.

Finalement, il a fallu des déclarations liminaires syndicales unanimes (voir celle du SNESUP ci-jointe), associées à des interventions FSU répétées et fermes, pour dénoncer un barème au « mérite » aboutissant à de telles aberrations (...) et pour que d'ultimes propositions supplémentaires (mais toujours insuffisantes) soient faites par le rectorat. Les 2 collègues du sup ont ainsi pu être rattrapés, non sans mal !

Nombre final de promotions :

219 promotions au 11<sup>ème</sup> échelon (dont 5 pour le sup)

183 au 10<sup>ème</sup> avec 2 collègues en attente pour vérification administrative (dont 10 pour le sup)

Face à l'unanimité syndicale (mais dans les faits et comme souvent c'est le cas, la bataille a été menée par la FSU !), le rectorat a proposé un rendez-vous de travail en novembre afin d'élaborer un nouveau barème remédiant ou atténuant ces incohérences.

A suivre donc avec vigilance !

Gérard TOLLET : commissaire paritaire académique SNESUP des certifiés.

---